

Une nouvelle espèce pour la Bretagne :
la Mouette ivoire (*Pagophila eburnea*., Phipps 1774)

L'observation

Le 29 décembre 1984, vers 18 h, J.P. ANNEZO, de retour d'une visite du polder de St-Marc (zone industrielle portuaire de Brest), a son attention attirée par un petit laridé en activité de prospection alimentaire le long du quai extérieur de la forme du radoub n°3.

A contre jour, il fait tout d'abord penser à une mouette mélanocéphale (*Larus melanocephalus*) adulte (profil de l'aile et coloration générale) bien qu'ayant plutôt le vol d'une mouette tridactyle (*Rissa tridactyla*). Associé à une vingtaine de mouettes rieuses (*Larus ridibundus*), il longe inlassablement le quai où s'activent plusieurs dizaines de pêcheurs à la ligne et se poste régulièrement très près de ces derniers.

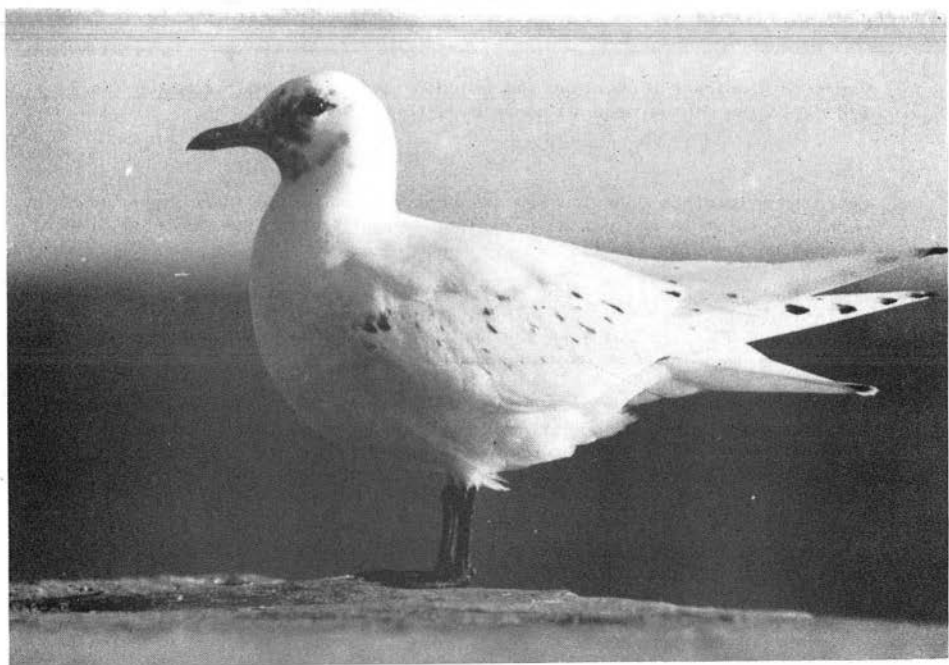
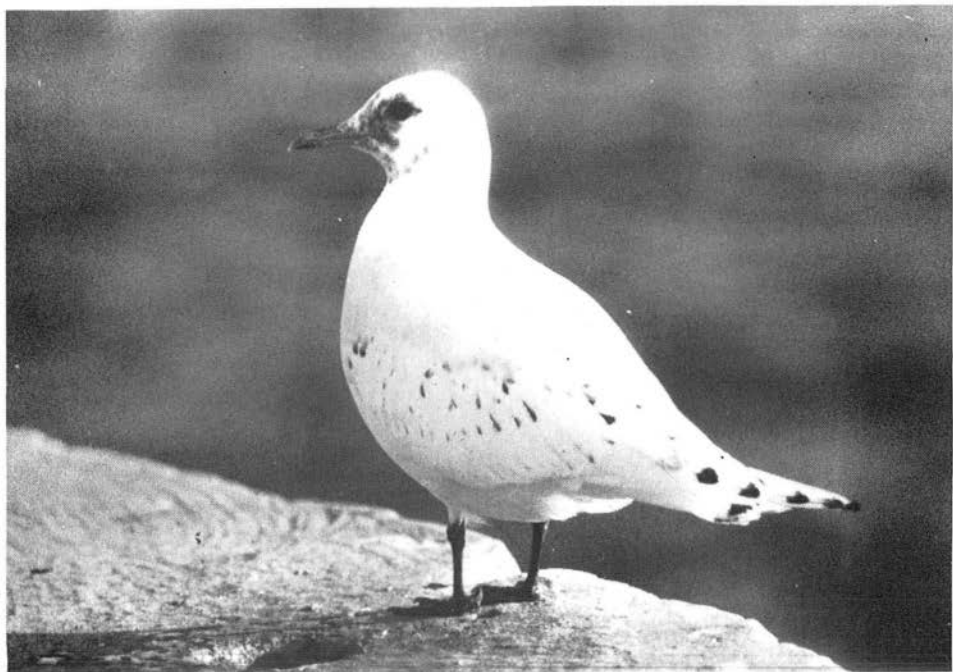
En raison de son comportement anormalement confiant, il est très vite possible d'observer l'oiseau dans d'excellentes conditions. Quelques souvenirs d'illustrations photographiques permettent de conclure à la présence d'une mouette ivoire (*Pagophila eburnea*).

Les traits de plumage correspondent tout à fait aux descriptions d'oiseau de " 1er hiver " mentionnées dans la littérature.

Cette observation sera ensuite confirmée par de nombreux ornithologues (J. MAOUT, L. GAGER, J.C. LINARD, E. GRANDSERRE, J.Y. MONNAT,...).

Description sommaire

De la taille d'un gros pigeon, la mouette ivoire (*Pagophila eburnea*) est le seul goéland qui, à l'âge adulte, ait un plumage entièrement blanc, les pattes



Mouette ivoire

Photos Eric GRANDSERRE

noirâtres et le bec grisâtre dans sa partie proximale, jaunâtre dans sa partie distale, orné d'une tache orange à la mandibule inférieure.

Les " 1er hiver " sont aisément identifiables à leur face tachetée de gris, leur queue finement rayée de noir et aux taches sombres terminales des rémiges primaires et des couvertures notamment.

En tout état de cause, l'adulte peut être confondu avec un laridé albinos de taille moyenne ou une mouette mélanocéphale (*larus melanocephalus*) en plumage d'hiver (Cramp, 1983).

Habitat et répartition géographique



Distribution mondiale de la mouette ivoire

Les points noirs représentent les colonies ; le trait noir continu, la limite sud de l'aire d'hivernage (d'après P.J. GRANT, 1982).

Cette mouette niche dans les régions septentrionales de l'Arctique canadien, dans le nord et le sud-est du Groenland, au Spitzberg, sur la Terre François-Joseph, en Nouvelle-Zemble.

Les effectifs en sont inconnus et les mouvements migratoires à peine soupçonnés. Il semble toutefois que la population nord-européenne migre à l'automne vers le sud-ouest et rejoigne les eaux du Labrador et du Groenland où elle se tient près des glaces et de la banquise en dérive.

Fort peu d'oiseaux " descendent " sous la limite sud de l'aire d'hivernage. Les îles britanniques n'ont fourni que 98 données jusqu'en 1982 et 22 depuis 1958 au rythme d'1 à 2 observations annuelles réparties d'août à juin (surtout d'octobre à février).

Synthèse des données françaises

Les premières citations datent du XIX^e siècle et proviennent surtout des côtes de la Manche et de la Mer du Nord. Dans son Catalogue, BAILLON l'indique comme capturée plus d'une fois dans l'arrondissement d'Abbeville (52). DEGLAND et GERBE la cite comme accidentelle dans leur " Ornithologie française ". La mouette ivoire fut également tuée dans le Calvados vers 1830 (LE SAUVAGE) et un individu capturé à l'embouchure de la Somme (HARTERT). MAGAUD D'AUBUSSON la signale comme accidentelle en Picardie et se tenant presque constamment au large. Au XX^e siècle, les données se précisent. VAN KEMPEN la signale présente dans une liste d'oiseaux tués dans la Somme. GUERIN cite une observation en baie de l'Aiguillon où au moins trois oiseaux ont stationné pendant près de deux semaines (août-septembre 1923), citation pouvant reposer sur une confusion (MAYAUD 1936).

Deux observations récentes ont été relevées :

- 3 oiseaux adultes " à bec assez court, brunâtre clair, plus sombre à la pointe,... " à Villers-sur-Mer (14) le 13 mai 1970.
- une donnée dans la région lyonnaise datant de 1972 semble concerner une mouette rieuse atypique (BERNARD A., in litt.).

Une autre donnée bretonne ?

Le 22 août 1982, Jacques HAMON observe en baie de Goulven (29N) un laridé " au bec entièrement foncé, au plumage entièrement blanc éclatant, à part les dernières rémiges très légèrement grisées, aux pattes foncées mais pas noires, aux ailes longues dépassant la queue au repos d'environ 4 à 5 cm, au vol battu semblable à celui d'une sterne, et d'une taille nettement inférieure à celle des goélands argenté et brun (ailes comprises) ".

Cette observation est faite dans des conditions excellentes de luminosité. L'oiseau, distant de 40-50m, de la corpulence d'un pigeon, nageait. Il s'est ensuite posé sur l'herbu et apparaissait court sur pattes.

La relation de Jacques HAMON est problématique car, si elle est réalisée par un observateur expérimenté et rigoureux, elle ne " cadre " pas parfaitement avec les critères de bec décrits par la littérature. Néanmoins, il apparaît très probable qu'il s'agissait d'une mouette ivoire.

Conclusion

La mouette ivoire présente à Brest restera cantonnée jusqu'au 7 janvier dans le secteur portuaire compris entre la rade " abri " et le port du Moulin Blanc. Elle s'est consacrée principalement à la recherche de nourriture et " parasita " les pêcheurs à la ligne qui avaient remarqué que cet oiseau était différent des oiseaux habituellement présents. Ils lui donnaient beaucoup plus volontiers les petites prises.

Le passage de cet oiseau à Brest était peut-être annonciateur de la vague de froid qui déferla sur notre région, à partir du 4 janvier 1985. En fait, c'est un oiseau qui ne semble présent au nord des îles britanniques que lorsqu'il y a des conditions climatiques exceptionnellement rigoureuses (Dif, 1982).

Remerciements

J.P. ANNEZO a bien voulu nous faire part de son observation. J. HAMON nous a permis d'utiliser ses notes de terrain. Enfin, la rédaction de cet article a largement profité des commentaires et critiques de J. MADOUT. Que ces personnes trouvent ici l'expression de nos remerciements.

Bibliographie

- BAILLON, 1833 : Catalogue.
- BREHM A.E., 1893 : les oiseaux. 2ème vol., 905 pp. Librairie J.B. Baillière et Fils.
- CARPENTIER C.J., 1970 : trois goélands sénateurs *Pagophila eburnea* à Villers-sur-Mer (Calvados). Orfo 40, n°2, page 174.
- Comte C. de BONNET DE PAILLERETS, 1937 : remarques sur l'inventaire des oiseaux de France. Alauda IX, n°1.
- CRAMP et SIMMONS, 1983 : Handbook of the birds of Europe the Middle East and North Africa, vol. 3 : Waders to Gulls, page 875-882.
- CRUON R. et VIELLIARD J., 1975 : notes d'ornithologie française. XI Alauda 43, n°2, page 167-184.
- DIF G., 1982 : les oiseaux de mer d'Europe. 445 pp. Arthaud éd.
- GODFREY, 1923 : the birds of Canada-Ottawa. page 217-218.
- GRANT et al., 1982 : Gulls : a guide to identification. Poyser éd., page 125-127.
- GUERIN, 1923 : sur un passage de Pagophile blanche en Vendée. Rfo n°175, page 232.
- LE SAUVAGE, 1834-1838 : Catalogue méthodique des oiseaux du Calvados. Mémoire de société linnéenne de Normandie.
- MAGAUD D'AUBUSSON, 1911 : liste saisonnière des échassiers et palmipèdes. Rfo 26, page 100-102.
- MAYAUD N. et HEIM de BALZAC, 1936 : inventaire des oiseaux de France. 211 pp.
- MAYAUD N., 1953 : liste des oiseaux de France. Alauda XXI, n°1, page 27.
- PETERSON R. et al., 1979 : Guide des oiseaux d'Europe. Ed. Delachaux et Niestlé, 451 pp.
- VOISIN, 1974 : extrait du bulletin de la société linnéenne de Lyon 43ème année, n°1 : janvier, n°3 : mars.
- Van KEMPEN, 1911 : nouvelle liste des oiseaux tués dans le département de la Somme. Rfo 32, page 200-201.